

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° I-608

présenté par
M. de Courson

ARTICLE 5

À l'alinéa 136, substituer à la référence :

« L. 433-26 »,

la référence :

« L. 433-25 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.